

F.-L.-É. DE KEMMETER (1837)

DE KEMMETER, *Frédéric-Louis-Étienne*, naquit à Hambourg le 7 mars 1810.

Malgré les perspectives d'avenir que son diplôme de docteur en droit lui ouvrait du côté de la magistrature et du barreau, de Kemmeter resta fidèle à la prédilection que lui avaient inspirée de bonne heure ses goûts pour l'étude des branches désignées en Allemagne sous le nom de *sciences camérales*, embrassant dans leur ensemble les connaissances qui se rapportent à l'administration de l'État.

C'est également de ce côté que devait principalement s'orienter sa carrière professorale.

Il n'avait que vingt-sept ans lorsque l'arrêté royal du 5 août 1837 l'attacha à l'Université de Gand en qualité de professeur extraordinaire. Il était appelé à y donner l'enseignement de la statistique, du droit naturel et de l'encyclopédie du droit.

À partir de l'année 1841-1842, il fut investi du cours de droit public. Dans le cours de l'année 1843-1844, il fut chargé aussi du cours de droit administratif, d'abord à la Faculté de droit, puis aussi, à partir de 1845-1846, à l'École du Génie civil.

Depuis lors, ses attributions professorales se concentrèrent exclusivement sur l'enseignement de ces deux matières.

Nous signalions tantôt l'attrait qu'exerçaient sur de Kemmeter les sciences camérales. À l'école des maîtres allemands il s'était spécialement pénétré de bonne heure de la haute importance de la science économique et il eut le mérite, à une époque où l'étude de celle-ci était encore généralement négligée sinon dédaignée dans notre pays, de s'efforcer d'en répandre l'enseignement méthodique.

C'est dans ce but qu'à peine entré à l'Université, il entreprit

la traduction du traité d'économie nationale de Charles H. Rau, ouvrage que sa valeur scientifique non moins que le renom de l'auteur avaient rendu classique en Allemagne ⁽¹⁾.

Cette traduction se distingue par une fidélité, une clarté et une élégance qui révèlent un esprit possédant une entente complète de la matière. La compétence dont elle témoigne ne fut sans doute pas étrangère au choix que fit le Gouvernement lorsqu'à la suite de la démission de M. Brasseur, il eut à lui désigner un successeur intérimaire; ce fut de Kemmeter qui fut chargé de le remplacer pour l'enseignement de l'économie politique pendant l'année 1865-1866.

La vie entière de de Kemmeter fut consacrée au travail.

A l'ombre de la retraite studieuse dans laquelle il passa son existence, il avait acquis une culture générale, littéraire aussi bien que scientifique, dont la richesse rehaussait son enseignement.

Ses leçons consciencieusement préparées, substantiellement condensées, s'imposaient à l'attention de ses élèves par l'ordre rigoureux, l'exposition claire et le style d'une forme académique, presque solennelle, qui caractérisaient essentiellement la méthode du professeur.

M. de Kemmeter, qui avait été promu à l'ordinariat, le 4 octobre 1850, fut nommé administrateur-inspecteur de l'Université et directeur des Écoles spéciales et de l'École normale des Sciences par arrêté royal du 25 octobre 1873.

Les soins que lui réclamaient ses importantes fonctions administratives l'amènèrent à se faire suppléer à partir de l'année suivante pour ses cours de droit public et de droit administratif à la Faculté de droit: à partir de l'année 1877-1878 il les abandonna définitivement; il ne conserva plus que l'enseignement du droit administratif à l'École du génie civil.

A la suite du changement de ministère qui survint en 1878, il fut déchargé de ses fonctions d'administrateur-inspecteur et

(1) Le premier volume de cette traduction a seul paru malgré que le traducteur ait annoncé que les deux autres volumes paraîtraient incessamment. (Introduction p. IV.)

de directeur des Écoles spéciales par l'arrêté royal du 26 octobre 1878. Il se décida alors à faire valoir ses droits à l'éméritat qui lui fut accordé par l'arrêté royal du 15 janvier 1879.

de Kemmeter mourut à Gand, le 25 août 1890.

V.-C. DE BRABANDERE.

SOURCES

Rapports universitaires et souvenirs personnels.

